

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 mars 2014**

L'an deux mil quatorze, le mercredi 19 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de PAULMY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Gérard BRAULT, Maire et en présence de Mme JUPILLE Michèle, Trésorière de la Touraine du Sud

<b>Délibération n° 9/2014</b>	<b>PRESENTS :</b> M.Gérard BRAULT, Mme Josiane CHOMAUD, Mme Sabrina LEGER, , M. David VEDRENNE, ,Mme Elodie LETURGEON, Mme Liliane PORCHER, M. Jacky PINEAU.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10	<b>Conseillers ayant donné pouvoir :</b> néant
Nombre de conseillers présents : 08	<b>Excusée : Absents :</b> Mme Christine BEAUVAIS, M. Huu-Huy CAO, M. Christophe NOILEAU
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2014.	lesquels forment le quorum des membres en exercice.

Mme LETURGEON Elodie a été élue secrétaire.

Les précédents comptes rendus des 14 février et 14 mars 2014 sont approuvés à l'unanimité.

**I ) APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013 ET AFFECTATION DU  
RESULTAT (délibération n°9/2014)**

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice 2011, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le compte administratif dressé par le Maire et présenté par le Receveur Municipal, et qui se résume ainsi :

Budget principal.

Détermination du résultat :

	Fonctionnement (en euros)	Investissement (en euros)
Recettes 13	209 042,17	19 767,69
Dépenses 13	149 275,31	139 338,10
<b>Résultat 13</b>	<b>59 766,86</b>	<b>- 119 570,41</b>
Excédents 12	235 283,05	59 161,60
Déficits 12		
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2013 reporté en 2014</b>	<b>295 049,91</b>	<b>- 60 408,81</b>
Report RAR recettes		19 666,00
Report RAR dépenses		68 150,00

Proposition d'affectation des résultats :

- reporter de l'excédent cumulé de fonctionnement, soit 186 157,10 € au compte R 002,
- reporter l'excédent cumulé de fonctionnement de 108 892,81 € au 1068
- Report de l'excédent cumulé d'investissement, soit 60 408,81 € au compte D 001.

## Budget Annexe assainissement

Détermination du résultat :

	Fonctionnement (en euros)	Investissement (en euros)
Recettes 13	18 066,23	15 548,84
Dépenses 13	19 395,85	14 130,90
<b>Résultat 13</b>	<b>- 1 329,62</b>	<b>1 417,94</b>
Excédents 12	7 524,89	
Déficits 12		- 4 744,92
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2013 reporté en 2014</b>	<b>6 195,27</b>	<b>- 3 326,98</b>
Report RAR recettes		
Report RAR dépenses		

Proposition d'affectation des résultats :

- Couverture du besoin financement de la section d'investissement (résultat cumulé déficitaire), d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement de 3 326,98 € au compte R 1068, de reporter le solde de l'excédent de fonctionnement soit 2 868,29 € au compte R 002,

- Report du déficit cumulé d'investissement, soit 3 326,98 €, au compte D 001

## **II - COMPTE DE GESTION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DU RECEVEUR MUNICIPAL (délibération n°10/2014)**

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013,
- 2 - statuant sur l'exécution de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

\* **déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur Municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### III) VOTE DU BUDGET – EXERCICE 2014 (délibération n°11/2014)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget 2013 établi comme suit :

**Budget principal :**

Section de fonctionnement s'élevant à : 382 011,10 €

Section d'investissement s'élevant à : 416 848,81 €

**Budget annexe « Assainissement » :**

Section de fonctionnement s'élevant à : 30 531,02 €

Section d'investissement s'élevant à : 19 659,98 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le budget 2014 précédemment établi.

**Récapitulatif des délibérations de séance :**

Délibération n°9 : Approbation des comptes de 2013 et affectation du résultat (commune et assainissement)

Délibération n°10: Approbation du compte de gestion 2013 du Receveur Municipal

Délibération n°11 : Vote du budget 2014 (commune et assainissement)

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus-dits et ont signé au registre les membres présents.

Les Membres du Conseil Municipal,

Le Maire,

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
Gérard BRAULT, Maire		Huu-Huy CAO, conseiller	Absent
Josiane CHOMAUD, 1 <sup>ère</sup> adjointe		Elodie LETURGEON, conseillère	
Sabrina LEGER, 2 <sup>nde</sup> adjointe		Christophe NOILLEAU, conseiller	Absent
David VEDRENNE, 3 <sup>ème</sup> adjoint		Jacky PINEAU, conseiller	
Christine BEAUVAIS, conseillère	Absente	Liliane PORCHER, conseillère	